

LA PRESSE EN REVUE...



VENDREDI 27 FÉVRIER 2015

SOMMAIRE

- 1) Une raclée future...
- 2) Le symbole de la fracture à gauche
- 3) Il va au front
- 4) Un consensus difficile
- 5) L'équilibriste sans filet !
- 6) « L'urgence d'une autre politique »
- 7) Un concept manipulé par...
- 8) En trompe l'oeil
- 9) Tous des fainéants pour Macron...
- 10) Luc Carvounas le donneur de leçons...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Le PS, les mains sales et les idées pures



Le soir de l'élection de François Hollande, le 7 mai 2012, place de la Bastille à Paris. (Eric Feferberg/AFP PHOTO)



Par Matthieu Croissandeau

La gauche n'a jamais marché au pas, on le sait, c'est contre sa nature. Elle devrait apprendre à marcher en rangs serrés. Il en va de son salut.

Revoilà les socialistes dans leur plus mauvais rôle, celui de la tribu désunie. On n'ose même plus écrire "famille", tant les liens qui les rassemblent se sont depuis longtemps distendus. Un mauvais rôle donc, dans le feuilleton éculé du combat des deux gauches. Celle qui gouverne et transforme dans la pratique et le compromis contre celle qui rêve et s'oppose dans le discours et la théorie. On connaît la chanson : aux premiers les mains sales, aux seconds les idées pures... Et pour tout le monde la raclée dans les urnes ?

A un mois des élections départementales, le spectacle de ces divisions irrite et consterne. Certes, voilà déjà quelques décennies que le PS est devenu un agrégat d'écuries personnelles, camouflées en courants. Il n'empêche : jusqu'à peu, les socialistes finissaient toujours par taire leurs querelles et respecter une forme de trêve électorale histoire de sauver l'essentiel, c'est-à-dire leurs mandats. Ne serait-ce que parce que ceux-ci assurent au PS des moyens financiers et un vivier de collaborateurs d'élus. Cette fois-ci, après la déroute des municipales et des européennes l'an dernier, la maison vacille. Le FN est passé de l'embuscade à l'offensive. C'est pourtant le moment qu'ont choisi les socialistes pour se tirer dans les jambes. Pire : il s'en trouverait même pour souhaiter la débâcle et espérer reconstruire sur les décombres...

Calculs d'apothicaire

A qui la faute ? Aux postures ! Tout le monde l'aura compris, ce qui s'est joué dans la tragi-comédie du 49-3 relevait moins du débat de fond sur la loi Macron que de la préparation du prochain congrès. Dans cette ambiance délétère, chacun montre ses muscles, chacun s'épie, chacun se guette. Pendant que la France désespère, les poids lourds du PS passent leur temps à des calculs d'apothicaire. Ici on compte les soutiens de l'actuel premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis ; là on interroge les astres pour savoir de quel côté tombera Martine Aubry ; là encore on se demande si Benoît Hamon ira bien jusqu'au bout... La belle affaire !

La gauche n'a jamais marché au pas, on le sait, c'est contre sa nature. Elle devrait apprendre à marcher en rangs serrés. Il en va de son salut. Cela nécessite de retrouver quelques réflexes de bon sens, comme la solidarité et la discipline. Cela impose aussi de clarifier la ligne et de s'y tenir, une bonne fois pour toutes.

Où finit le débat ? Où commencent les divisions ? Dans ce parti où certains ont pris l'habitude de s'affranchir de la délibération collective au nom de la liberté de conscience, c'est une équation que personne n'a jamais su résoudre. La gauche peut mourir, avait solennellement prévenu le Premier ministre quelques mois après son installation à Matignon. Sa mise en garde n'a jamais paru autant d'actualité. Or si la gauche meurt, elle ne pourra s'en prendre qu'à elle-même, à ses tourments. Et au poison de la division.

nouvelobs.com-Matthieu Croissandeau

II) Macron, ce ministre qui aura tant brouillé les cartes



Par Matthieu Croissandeau

Emmanuel Macron aura en quelques mois occupé le devant de la scène de façon décomplexée et pragmatique, devenant le symbole des fractures de la gauche.



A l'Assemblée nationale le 14 février. (Alain Jocard / AFP)

Que retiendra-t-on, au fond, du feuilleton de la loi Macron ? La personnalité de son auteur ? Les dispositions polémiques du texte ? Le marathon parlementaire ? Le recours à l'article 49-3 pour museler les "frondeurs" et faire passer en force le texte ? Difficile à dire tant cet ovni parlementaire

aura bousculé jusqu'au bout les certitudes et les réflexes. Incarnation des fractures internes à la gauche, et à la famille socialiste, cette loi est devenue un symbole qui tient beaucoup à l'originalité de son porte-voix.

Huron en politique, plus habitué jusqu'à l'été dernier aux arbitrages de coulisses qu'aux empoignades du Palais-Bourbon, Emmanuel Macron aura en quelques mois occupé le devant de la scène de façon moderne, décomplexée et pragmatique, au point de brouiller les cartes dans la majorité comme dans l'opposition.

De quoi la loi Macron a-t-elle été le nom ? D'un ministre avant d'être celui d'une réforme. Bien malin en effet qui peut donner le sens ou la portée de cette accumulation de mesures – 200 articles au total – dont on a fini par oublier l'intitulé qui visait, rappelons-le, à améliorer "la croissance, l'activité et l'égalité des chances »...

Pour ou contre Macron

Dans un pays où l'on vit encore dans la mythologie des grands textes définitifs, la loi Macron avait un côté petit bras. Mais sur la forme comme sur le fond, il s'agissait tout autant de déverrouiller des situations ou des blocages que d'envoyer au pays et à nos voisins européens un signal.

Or c'est là que réside toute l'ambiguïté de cette aventure : faute de pouvoir se prononcer de façon cohérente sur des sujets aussi divers que le permis de conduire, l'exercice du notariat, les retraites-chapeau, le travail dominical, la justice prud'homale et on en passe, les députés ont fini par transformer ce vote en référendum pour ou contre Macron et tout ce qu'il incarne.

➤ **Pour ses opposants socialistes**, en pleine préparation du prochain congrès du PS, il est le visage du tournant social-libéral du quinquennat : celui par lequel la gauche devient de droite.

➤ Et comme de la transgression à la triangulation il n'y a qu'un pas, **pour ses adversaires de l'UMP**, il s'installe comme une menace en rendant la majorité fréquentable.

Les premiers comme les seconds n'ont d'ailleurs pas manqué d'emphase ni d'hypocrisie dans leurs critiques. La palme revenant sans doute à la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui a vu dans le texte, après des heures de débats parlementaires, "un recul démocratique", rien de moins que ça !

Pour tous les autres, ceux qui y ont cru et ceux qui y croient, Emmanuel Macron a posé un jalon avec son projet de loi. Il symbolise une étape de plus dans la mue de cette gauche réformatrice qui a troqué ses rêves de grand soir pour une politique des petits pas. Une gauche capable de s'attaquer aux corporatismes avec un mantra : la surprotection des uns est toujours l'ennemie des plus faibles.

Reste à convaincre les électeurs que cette gauche-là n'a pas pour autant renoncé à la transformation sociale et peut engranger des résultats.

nouvelobs.com-Matthieu Croissandeau

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Départementales : Valls monte au front



Manuel Valls lors d'un meeting à Paris le 1er février. - AFP

Le Premier ministre entame ce jeudi une série de déplacements pour défendre l'action du gouvernement. Il alternera meetings et visites de terrain.

Manuel Valls jette tout son poids dans la balance des élections départementales des 22 et 29 mars, qui s'annoncent périlleuses pour la majorité, et entame ce jeudi près de Carcassonne une série de déplacements pour défendre l'action de son gouvernement. Après les municipales de mars 2014, qui furent catastrophiques pour le PS, et les européennes, en mai, qui ont vu le Front national arriver en tête, les sénatoriales de septembre

enfin, un autre revers, le gouvernement et les socialistes redoutent un nouvel échec électoral d'ampleur nationale.

Et il y a péril en la demeure. Selon un sondage Ifop publié lundi par « Le Figaro », le FN, avec 30% des intentions de vote, sortirait en tête du 1er tour des élections de mars, avec 2 points d'avance sur l'UMP-UDI (28%) et 10 sur le PS (20%). Une troisième position pour le PS, qui est hanté par un tel scénario pour la présidentielle de 2017, qui l'éliminerait du second tour.

« Je ne pars jamais battu »

Interrogé ce jeudi matin sur BFMTV et RMC sur l'éventualité d'un grave échec de son camp aux départementales, Manuel Valls a répondu qu'il ne partait « jamais battu ». « Il faut savoir ce que nous voulons. Est-ce que nous voulons que le Front national soit présent partout au second tour? Est-ce que nous voulons que la gauche, parce qu'elle est trop souvent divisée, soit éliminée? Non », a-t-il martelé.

Le Premier ministre a indiqué qu'il entendait mener une campagne « très claire, très nette contre le FN » car « ses solutions sont contraires, non seulement aux valeurs du pays, mais aux intérêts même économiques du pays, donc aux intérêts des Français ».

Le Premier ministre est attendu ce jeudi soir à Palaja, dans l'Aude, où le PS espère conserver sa majorité mais où son hégémonie est menacée. Le PS a perdu Carcassonne et Narbonne aux municipales et le FN est en progression dans le département. Manuel Valls enchaînera le lendemain en Ille-et-Vilaine.

Une « dizaine » de déplacements sont prévus dans les prochaines semaines, dans des « départements de tous types, certains où la gauche est forte, d'autres où c'est plus difficile » et Manuel Valls alternera meetings et visites de terrain, indique une source proche de Matignon.

Et le Premier ministre entend insister sur la dimension nationale de ces élections départementales, ne voulant pas les circonscrire à des enjeux locaux. Considérer les municipales comme un scrutin à dimension locale « n'était pas forcément la meilleure des solutions », assène-t-on, en visant la stratégie adoptée par le prédécesseur de Manuel Valls, Jean-Marc Ayrault. « C'est une campagne où il faut argumenter sur le slogan : « La gauche qui protège, la gauche qui agit, la gauche qui réforme » », ajoute cette même

source, qui précise que le Premier ministre a été très sollicité un peu partout dans le pays.

Aux frais du PS

Manuel Valls compte également insister sur l'idée portée ces dernières semaines, à savoir que la France est « sur le fil du rasoir », entre une « réponse autoritaire » incarnée par le FN et une « réponse républicaine, forte et à la fois généreuse » défendue par son gouvernement, a indiqué son entourage. Dans tous les cas, il s'agira de déplacements politiques aux frais du PS, précise-t-on.

Cette montée en première ligne de Manuel Valls, qui s'était déjà engagé à fond au début du mois pour soutenir le candidat socialiste dans une législative partielle dans le Doubs, avec une victoire à l'arraché, intervient dans un paysage politique qui s'assombrit sensiblement pour l'exécutif après la brève embellie post-attentats. Un paysage encore plus perturbé par les divisions au PS autour de la loi Macron. Ce scrutin est « décisif dans un climat de division à gauche jamais vu », s'est alarmé mardi le premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis, notamment parce que dans la plupart des cantons, les écologistes n'ont pas fait d'alliance avec le PS au premier tour.

Entre 30 et 40 départements susceptibles de basculer à droite

Et les responsables socialistes serrent les dents. Ces élections « ne vont pas être bonnes, on le sait. La gauche perdra des départements. Après il faut voir de quelle ampleur sera la perte », reconnaît un visiteur régulier à l'Élysée devant l'AFP.

« Il n'y a aucun doute que la gauche va perdre des départements, ne serait-ce que parce qu'il y a un quart, un tiers des départements que nous avons gagnés en 2008 et 2011 et parfois d'extrême justesse », explique Christophe Borgel, secrétaire national du PS aux élections. Entre 30 et 40 départements sur 101 sont susceptibles de basculer à droite, selon un décompte de l'AFP. La gauche, qui avait atteint son point le plus haut en 2011 - elle dirige aujourd'hui 61 départements - ne semble pas en mesure d'en gagner un seul.

lesechos.fr-Source AFP

IV) Lucidité et responsabilité dans les rangs du PS : François Hollande parviendra-t-il à faire en plein quinquennat ce à quoi il aurait dû travailler avant de se faire élire ?

A moins de quatre mois du congrès de Poitiers, le Parti socialiste lance un bureau national sur fond de tensions internes. Entre adoption aux forceps de la loi Macron et combat acharné contre les frondeurs, François Hollande semble encore bien loin de parvenir à instaurer le consensus auquel on le sait attaché.



Fabien Escalona

Fabien Escalona est enseignant en science politique à Sciences Po Grenoble, collaborateur scientifique au Cevipol (Bruxelles). Il est codirecteur du Palgrave Handbook of Social Democracy (Palgrave Macmillan, 2013) et auteur de La social-démocratie, entre crises et mutations (Fondation Jean Jaurès, 2011).

Atlantico : Jean-Christophe Cambadélis a déclaré sur Canal+ qu'avec lui "ce n'est pas sévère", se contentant de dire qu'au bureau national du PS, il veut "mettre les points sur les i" avec les frondeurs, sans qu'aucune sanction ne soit envisagée. A trois mois du congrès socialiste, quel est l'état des forces au Parti socialiste ?

Fabien Escalona : La proximité du congrès explique en partie qu'aucune véritable "sanction" ne soit envisagée, ce serait explosif, d'autant que les rapports de force internes ne sont justement pas très lisibles.

A part Cambadélis qui veut réunir l'écrasante majorité du parti derrière lui, les intentions stratégiques des autres sensibilités ne sont pas claires, et attendent sûrement les élections départementales pour s'exprimer.

La coalition dominante du parti ne forme pas un bloc, puisque les soutiens de la ligne

gouvernementale ne peuvent pas clairement compter sur les amis de Martine Aubry. Ceux-ci ont signifié leur autonomie en déposant une contribution (ces textes préparent le terrain pour les "motions", sur lesquelles devront se prononcer les militants). On distingue en outre un pôle de droite, incarné par la contribution de Gérard Collomb et Christophe Caresche, et un pôle de gauche plus important mais éclaté, notamment entre les amis de Benoît Hamon et le courant "Maintenant la gauche" (en 2012, son chef de file Emmanuel Maurel avait affronté Harlem Désir pour la direction du parti, et recueilli un tiers des voix).

Dans ce paysage, les frondeurs sont loin d'être un tout homogène, puisqu'ils se répartissent entre plusieurs sensibilités, principalement entre les aubrystes et l'aile gauche historique. Réunis dans le collectif "Vive la gauche !", ils ont bien déposé une contribution commune, mais beaucoup en ont signé d'autres. Ils se partageront entre plusieurs motions, en fonction de leur ancrage local, de leur histoire militante et de leur affinité avec tel ou tel leader.

Dans tous les cas, savoir combien pèse chacune de ces forces est très compliqué, car le corps militant est lui-même en évolution, suite à une vague de départs assez importante. **Le nombre d'adhérents entre les deux congrès pourrait s'être réduit d'au moins 15%.**

Selon certains observateurs les frondeurs ne sont pas représentatifs de leur électorat (lire ici). Peut-on en déduire que la ligne portée actuellement par François Hollande et Manuel Valls a aujourd'hui l'avantage auprès de l'électorat socialiste ?

Au vu des résultats des élections intermédiaires, cela me paraît être une conclusion assez douteuse, du moins si l'on prend pour référence les citoyens ayant accordé leur voix à François Hollande en 2012. La démobilisation de son électorat, que ce soit lors des législatives partielles, des municipales ou des européennes, est d'abord imputable aux résultats de l'action gouvernementale.

En revanche, il est vrai que les contestataires de sa ligne ne sont guère audibles, à part des électeurs les plus politisés qui sont une minorité. Leurs résistances sont encore disparates, et à force d'affirmer qu'ils sont les vrais gardiens des 60 propositions et de "l'esprit du Bourget", ils s'interdisent de formuler un imaginaire et des

pistes d'action vraiment alternatives.

Entre les frondeurs et le coup de force de Manuel Valls sur la loi Macron, François Hollande est-il encore une fois victime de son obsession du consensus ? Ce qu'il n'a pas réussi en tant que premier secrétaire - imposer un leadership et une réelle cohésion -, il ne pourra donc pas le réaliser en tant que Président ?

Il y a un problème structurel et très ancien au PS, qui réside dans la déconnexion entre le leadership partisan et le leadership présidentiel. On s'en est aperçu avec l'écart entre d'un côté le programme du parti défini sous la première secrétaire Martine Aubry, qui était compatible avec un système d'alliance orienté à gauche, et de l'autre la ligne gouvernementale impulsée par le président Hollande, qui a suscité le départ des écologistes et des résistances jusque dans le groupe parlementaire socialiste.

En continuant la politique actuelle et en laissant un tel champ à Manuel Valls, qui ambitionne de changer la culture voire le périmètre d'alliances du PS, François Hollande ne peut pas produire de réelle cohésion. Même si son "art de la synthèse" a été moqué, ses dix ans à la tête du PS ont au moins donné lieu à des gains importants dans les collectivités territoriales. Depuis qu'il est président, c'est l'inverse qui se produit. Cela peut inciter beaucoup d'élus et de cadres intermédiaires à se dire que "perdu pour perdu", autant défendre leurs idées.

La ligne politique de Manuel Valls et son utilisation du 49-3 l'ont-ils décrédibilisé aux yeux des élus socialistes ? Peut-on dire qu'il "agace" une partie du PS ?

Il faut rappeler qu'à la primaire socialiste, Manuel Valls n'avait rassemblé que 5% des suffrages. Il ne s'est jamais compté à un congrès et il ne le fera pas non plus à celui de juin prochain. Il peut donc en profiter pour jouer devant l'opinion publique le rôle du chevalier réformateur sans peur et sans tabou.

Il prend le risque de renforcer les antagonismes au sein des députés socialistes, mais pense sans doute que les contestataires ne franchiront jamais le Rubicon (créer un groupe parlementaire autonome, par exemple, ce qui installerait une tout autre ambiance). Il espère que la majorité du groupe PS lui saurait gré d'incarner une forme d'autorité propre à limiter les dégâts d'un quinquennat mal entamé.

Plus encore que le 49-3, je pense que ce qui pourra le desservir sera le rappel, au moment des élections départementales, que le mode de scrutin choisi lui doit beaucoup. Or, il y a tout lieu de penser que ce mode de scrutin inédit (deux conseillers élus (ou éliminés !) par nouveau canton, avec une barre de 12,5% des inscrits pour se maintenir au second tour) amplifiera la défaite attendue du PS à l'échelle nationale. Sans compter ses anciens propos contre l'existence même des départements !

Le PS est-il loin d'en avoir fini avec les crises internes ?

On peut le pronostiquer sans prendre trop de risques. Les élections départementales et régionales de cette année vont heurter de plein fouet l'appareil. Et la pression constante des autorités européennes à réduire le déficit et à mettre en œuvre des réformes structurelles non annoncées pendant la campagne, alors que la déflation menace et que le chômage de masse perdure, promet encore d'intensifier la tension entre d'un côté la "responsabilité" au pouvoir que Hollande pensera incarner, et de l'autre la "représentativité" dont les élus auront l'impression de s'éloigner sans cesse.

atlantico

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Entre gouvernement et « frondeurs », Cambadélis joue les équilibristes



Le premier secrétaire du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, en octobre 2014, à Paris. PHILIPPE WOJAZER/REUTERS

« Il y a des divergences, il ne faut pas le nier. Mais tout le monde a pris en compte les circonstances. » Invité sur RTL, jeudi 26 février, Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du Parti socialiste, a justifié la décision du bureau national du parti, qui s'était réuni mardi, de ne pas sanctionner les députés PS « frondeurs ».

« Le Front national frappe à la porte, les militants comprennent qu'il faut certes continuer à discuter, voir où se situe le centre de gravité de la gauche, mais en même temps s'unir, car le combat va être rude pour la défense de la République », a-t-il ajouté. Avant de mettre en garde : « Si le PS rentre dans une crise permanente, il n'y aura plus de gauche dans notre pays. »

Invité jeudi 26 février sur BFM-TV, le premier ministre, Manuel Valls, a de son côté assuré que les frondeurs ne constituaient pas une menace pour le gouvernement : « L'immense majorité des parlementaires socialistes nous soutiennent, raison de plus pour poursuivre avec confiance. »

« La gauche change à l'épreuve du pouvoir, a concédé le premier ministre. Mais ce qui

m'importe, c'est de rendre confiance aux Français. Cet esprit du 11 janvier est une

« Foyer infectieux »

La « résolution » adoptée mardi 24 février à une large majorité par le bureau national, appelle les socialistes à « se ressaisir ». Et dénonce « le manque de respect, de fraternité ou tout simplement de camaraderie a atteint un niveau intolérable ». Quelques heures avant la décision de la direction du parti, c'est « le comportement individualiste des frondeurs » que fustigeait le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Bruno Le Roux.

Mais le plus virulent envers l'attitude du PS est certainement le ministre de l'économie Emmanuel Macron. Interrogé par Le Monde, il regrette amèrement que, lors de l'examen à l'Assemblée de la proposition de loi sur le travail du dimanche, le parti n'ait pas suffisamment « joué son rôle de régulateur entre les forces en présence ».

Au bout du compte, constate-t-il, « s'est

cristallisée une dynamique très politicienne, avec quelques parlementaires qui ont eu des réflexes de congrès sur ce texte et qui ont pensé qu'il s'agissait d'une motion de parti ».

Le PS, dès le départ, par la voix de son premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, avait, sur la question, pris ses distances avec le texte du gouvernement. « Sur cette position initiale du parti, s'est greffé un foyer infectieux qui ne s'est pas éteint, constate le ministre. Au cours de la dernière nuit de discussion à l'Assemblée, j'ai été saisi de voir à quel point certains députés étaient dans un débat théorique et à quel point ils perdaient le réel. »

lemonde.fr

VI) Les chiffres du chômage confirment "l'urgence d'une autre politique"



AFP

Les chiffres du chômage de janvier sont présentés comme « légèrement positifs », mais ne doivent pas masquer une réalité plus cruelle : la situation des jeunes, des chômeurs de longue durée et des plus de 50 ans ne cesse de s'aggraver.

Pôle emploi a recensé en janvier 19.100 demandeurs de moins qu'en décembre, où le chômage avait atteint le record de 3,50 millions. En incluant l'outremer, le nombre de chômeurs s'élève à 3,74 millions (-0,5%). Une légère bonne nouvelle à laquelle se raccroche le gouvernement comme une bouée de sauvetage.

Ces chiffres sont "un encouragement à poursuivre", a ainsi réagi le Premier ministre Manuel Valls devant la presse, en présentant aux partenaires sociaux les grandes lignes d'un projet de loi de simplification du dialogue social dans les entreprises. Un argument qui ne tient pas si l'on regarde ces chiffres un peu plus en détail. En

effet, si l'on tient compte de la petite activité, le chômage poursuit sa hausse (+0,3%). A la clef: on atteint un record de 5,23 millions demandeurs d'emploi en métropole et de 5,53 millions en France entière.

Pour Philippe Martinez de la CGT, "il y a besoin d'une véritable politique de l'emploi" pour "améliorer les conditions de travail" et "créer des emplois". Dans un communiqué intitulé "légère baisse ou vraie hausse?", la centrale confirme qu'en incluant les chômeurs ayant eu une activité réduite, les chiffres sont en hausse. De même, "celui des chômeurs de longue durée et des plus de 50 ans ne cessent de s'aggraver". "L'urgence d'une autre politique est confirmée". La centrale syndicale constate que « les milliards d'aides accordées au patronat n'ont pas créé d'emplois, il faut en faire le bilan et conditionner strictement ces aides à des embauches, à la relocalisation des emplois.» La CGT met en outre en avant le drame social des droits rechargeables, sujet amplement traité dans l'Humanité de ce jeudi 26 février.

humanite.fr

François Hollande, le «liquidateur»

Par Fabrice Arfi

Avec son nouveau livre Les Tueurs de la République, le journaliste Vincent Nouzille a visité un continent caché : les assassinats ciblés commandités par l'État. Dans un entretien vidéo pour Mediapart, il revient sur cette pratique qui, à l'abri du "secret défense", sans contrôle et hors de toute procédure judiciaire, vise à éliminer les ennemis déclarés de la France. Une pratique très prisée par François Hollande.

http://www.dailymotion.com/video/x2gyebb_rencontre-avec-vincent-nouzille-auteur-des-tueurs-de-la-republique_news

Le journaliste Vincent Nouzille a visité un continent caché : les assassinats ciblés commandités par la France. Ancien grand reporter à L'Express, aujourd'hui collaborateur régulier du Figaro Magazine, il vient de publier Les Tueurs de la République (Fayard). Il s'agit d'une plongée saisissante – et rare – dans le ventre du "secret défense". Il est allé là où est

désigné, au plus haut sommet de l'État, qui a le droit de vie ou de mort parmi les ennemis déclarés de la France.

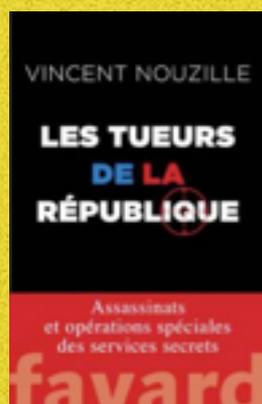
Obtenir des informations précises, datées, circonstanciées sur cette pratique de l'État relève de l'exploit journalistique. Nouzille y parvient, en brossant soixante ans d'opérations spéciales des services secrets français, de la guerre d'Algérie aux différents conflits armés engagés par François Hollande depuis son accession à l'Élysée.



François Hollande, le 1er mars 2014, en Centrafrique. © Reuters

Les Tueurs de la République, en revenant sur trois récentes opérations “homo” (pour “homicide”) en Afghanistan, en Somalie et au Mali, présente d'ailleurs un François Hollande dont la main ne tremble pas quand il s'agit d'ordonner des éliminations physiques ciblées, contrairement à certains de ses prédécesseurs plus circonspects.

Ce type de “neutralisation”, comme on aime à euphémiser dans les services secrets, a lieu sans cadre légal défini, hors toute espèce de procédure judiciaire, et sans le moindre contrôle parlementaire — ce que déplore l'auteur. Avec une question fondamentale à la clé : est-ce efficace ou s'agit-il d'éteindre un incendie avec de l'essence ?



Les Tueurs de la République
(Fayard)
347 pages
20 €

mediapart.fr

VII) « Français de souche » : généalogie d'un concept manipulé par l'extrême droite

Rémi Noyon
Journaliste



La une de Valeurs
actuelles, publiée le 21
août 2014

Le ciel est sombre, les bâtiments sales et le personnage masqué. Cette semaine, le magazine Valeurs actuelles publie une « enquête choc » sur les « cités où les Français de souche subissent la loi des caïds ».

L'expression « Français de souche » est utilisée sans guillemets.

Cela fait longtemps que l'hebdo de la droite dure a laissé tomber les précautions typographiques. Le terme revient régulièrement dans ses articles, parfois accompagné du mot « gaulois ». Par ailleurs, des auteurs comme Alain Finkielkraut ou Denis Tillinac sont régulièrement critiqués pour l'usage de l'expression.

Mais, à force de répétitions, la formule est presque passée dans le langage courant. Dans les débats de l'Assemblée nationale, on la retrouve de temps en temps et elle ne vient pas nécessairement des bancs les plus à droite. L'impression de la nouveauté, alimentée par l'existence du site Fdesouche et la montée d'un discours identitaire, cache d'ailleurs une généalogie plutôt ancienne.

Les démographes s'étripent

La figure du blanc victimisé

L'enquête de Valeurs actuelles rebondit sur une figure appréciée de l'extrême droite : celle du blanc abandonné au sein des « quartiers ». C'est l'écrivain Dominique Venner, très à droite, qui la développe dans son livre « Un samouraï d'Occident » en tordant un reportage du Monde.

A en croire le démographe Hervé Le Bras, le terme est utilisé dès le début du XIXe siècle, mais a changé de sens au fil du temps. La métaphore emprunte au thème barrésien de la « terre et des

morts ».

Ce qui permet encore de distinguer de supposés « Français de souche » et les « Français de papiers ». En Algérie française, l'expression est utilisée pour distinguer « les Français de souche européenne » (FSE) et les « Français de souche nord-africaine » (FSNA).

C'est dans les années 90 que le terme gagne en charge polémique. Un violent débat de spécialistes agite alors le petit milieu des démographes. A l'origine de la controverse, une étude de Michèle Tribalat, publiée par l'Institut national d'études démographiques (Ined). Le livre, dense et technique, tente de mesurer l'apport de l'immigration dans la société française. Une fois cela déterminé, il apparaît un résidu : les fameux Français « de souche ».

La méthode irrite Hervé Le Bras, qui va lui répondre dans un article intitulé « Les Français de souche existent-ils ? » et dans un livre, « Le Démon des origines » (Ed. de l'Aube, 1998). Le démographe estime que sa collègue a donné une caution pseudo-scientifique à une notion manipulée par l'extrême droite. Il reproche à la démographe de céder à la « fatalité biologique » :

« L'opération ethnicise le nationalisme puisqu'elle assimile la nation française à la présence d'un groupe ethnique majoritaire flanqué de plus petits groupes dont l'assimilation est en cours. »

Lui souligne ce qu'il pense être des aberrations méthodologiques, dont la date butoir de l'étude (1900) qui effacerait les phénomènes migratoires antérieurs que la France a pourtant connus. Il s'agace également d'une seconde définition apportée par Michèle Tribalat, pour qui les « Français de souche » sont les personnes « nées en France de deux parents nés en France ». Or, Giscard d'Estaing est né à Coblenz, en Allemagne...

« Pas disparu à France Culture »

Un sondage très scientifique

Sur le site de Valeurs actuelles, un sondage interroge les lecteurs : sont-ils « choqués par l'utilisation du terme "Français de souche" ? » La réponse de près de 9 000 internautes : 81% de non.

Depuis, la dispute ne cesse de rebondir. Joint par

par Rue89, Hervé Le Bras, qui n'a pas désarmé, fait référence à d'autres études chapeautées par Michèle Tribalat. Cette dernière préfère désormais utiliser l'expression « natif au carré ».

Dans un entretien accordé à Rue89 il y a quelques mois, la chercheuse, qui répète qu'elle ne fait qu'explorer les faits, se justifiait sur ce changement de vocabulaire :

« L'emploi de cette expression ["Français de souche", nldr], dont j'ai constaté qu'il n'avait pas disparu y compris à France Culture, a été un des arguments utilisé par Hervé Le Bras pour m'accoquiner avec l'extrême droite. Alors même que ce dernier réglait, lors de son attaque en 1998, un contentieux purement inedien [une référence à l'Ined, nldr]. C'était une facilité dont j'avais expliqué ce qu'elle désignait. »

Ce débat gagne en tout cas en résonance dans la presse d'extrême droite. La tournure séduit surtout la Nouvelle droite, un courant insufflé par l'écrivain Alain de Benoist, qui aime tisser l'image d'une Europe blanche, fécondée par les Indo-européens – supposés pères génétiques de la « race blanche ».

Du « Français de souche », on glisserait alors vers l'« Indo-européen ». C'est avec cela en tête qu'Hervé Le Bras égratigne également Jacques Dupâquier, alors vice-président du conseil scientifique de l'Ined. Celui-ci est accusé d'avoir monté un « reconstruction ethnique fantaisiste » en dressant l'histoire de « petits groupes d'hommes porteurs de techniques nouvelles » venus au VI^e millénaire avant Jésus Christ et préservés jusqu'au début des années 50. Voilà donc la fameuse « souche ». L'Eden n'est pas en France

Aujourd'hui, ce vocabulaire irrigue la mouvance identitaire. Le thème se rattache à celui du « grand remplacement » (le prétendu « remplacement » du peuple français par d'autres peuples, idée que les identitaires aiment adosser aux statistiques de dépistage de la drépanocytose). Damien Rieu, porte-parole de Génération identitaire, définit ainsi ce qu'il entend par « Français de souche », avec une once de paradoxe :

« Quelqu'un qui a des ascendants européens. Ethniquement, le peuple français n'existe pas, c'est un concentré de peuples de l'Europe de l'ouest. »

Interrogé sur le sens de l'expression, l'historien Patrick Weil la critiquait en 2011 :

« Elle n'a aucun fondement. Les souches sont immobiles, tandis que les êtres humains bougent et évoluent. La France a été une terre d'invasion puis de migrations, et les nouveaux venus ont toujours fini par s'intégrer. »

Ce que formule autrement Hervé Le Bras :

« Il est sûr que l'Eden n'étant situé en France par aucune tradition, nous descendons tous d'immigrants à un certain horizon temporel. »

rue89.nouvelobs.com

VIII) Départementales: un renouvellement en trompe l'œil

Par Mathieu Magnaudeix

Les conseils départementaux élus le 29 mars seront paritaires. Et le cumul parlementaire-conseiller général est en voie de disparition. Le prochain scrutin va marquer un certain renouvellement de la vie politique. Un progrès en demi-teinte car l'échelon départemental est de plus en plus marginalisé face aux régions et métropoles.

La campagne des élections départementales, assez morne, commence tout juste. L'abstention pourrait atteindre un sommet : pour la première fois, tous les cantons sont renouvelés en même temps, ce qui colore le vote d'une portée nationale évidente, sur fond de défiance vis-à-vis des partis traditionnels. La gauche, qui dirige 60 départements sur 100, s'attend à une lourde défaite. Le PS devrait particulièrement souffrir.

Mais au vu des candidatures compilées par le ministère de l'intérieur, que l'on peut consulter ici (format Excel), le scrutin des 22 et 29 mars donnera aussi lieu à un relatif renouvellement de la classe politique locale.

Les assemblées élues à l'issue des élections départementales seront ainsi, pour la première fois, strictement paritaires : 2 050 hommes, 2 050 femmes. Dans chaque canton (redécoupés et agrandis, les cantons ont vu leur nombre divisé

par deux), les électeurs voteront non pas pour un candidat, mais pour un binôme femme-homme. L'un et l'autre siégeront.

Jusqu'ici, les conseils généraux (désormais rebaptisés "conseils départementaux") étaient des réserves d'hommes : 13 % de femmes seulement, 12 départements sur 102 avec moins de 10 % d'élues, et seulement 5 femmes présidentes. Cancres de la parité, les conseils généraux seront demain les seules assemblées avec moitié d'hommes et moitié de femmes, loin devant l'Assemblée nationale, le Sénat ou les conseils régionaux. Quinze ans après la première loi sur la parité hommes-femmes, il aura fallu l'imposer, et plus seulement l'encourager par des pénalités financières, pour qu'elle soit enfin réalisée.

Au-delà de la parité, l'effet rajeunissement devrait être palpable. Pas difficile, cela dit, tant les conseillers généraux sortants sont vieillissants. Aujourd'hui, 6 conseillers généraux sur 10 ont plus de 60 ans. Et il y a plus d'élus de 80 ans (1 %) que de moins de 30 ans (ils ne sont que 10, soit 0,25 % !). Selon les données du ministère de l'intérieur, seuls 2 200 des 18 193 candidats à cette élection sont des sortants. Dans l'hypothèse (improbable) où tous seraient réélus, le taux de renouvellement n'atteindra pas 50 %. « D'habitude, c'est 60 à 70 % », relève Aurélia Troupel, maître de conférences à l'université de Montpellier 3 et chercheuse au Cepel. Certains conseillers généraux qui s'étaient représentés en 2011 pour un mandat écourté ont cette fois jeté l'éponge. Surtout, les règles chamboulées (cantons redécoupés et donc plus grands, règle du binôme) ont découragé un certain nombre d'élus à se représenter. Les partis ont d'ailleurs eu du mal à recruter des candidats.

Autre vieille habitude en perte de vitesse : le cumul d'un mandat de parlementaire avec celui de conseiller départemental. Et pour cause : d'après la loi votée par la majorité actuelle (qu'une grande partie de l'UMP veut abroger), le cumul entre une fonction exécutive locale (président ou vice-président de conseil régional ou général, maire, etc.) et un mandat de sénateur ou de député sera interdit en 2017. Certains ont donc anticipé la règle.

D'après des données compilées par l'Observatoire de la vie politique et parlementaire (OPP), en partie publiées par Le Monde, 61 députés se présentent à ces élections, ils étaient 101 jusqu'ici à siéger dans les conseils généraux. 46 sénateurs sont candidats — ils étaient jusqu'ici 94.

Un échelon sur la sellette

Sur ces 91 parlementaires candidats, 33 sont tout de même des présidents de conseils généraux bien décidés à rempiler. Parmi eux, l'inamovible ex-socialiste Jean-Noël Guérini (Bouches-du-Rhône), triomphalement réélu aux dernières sénatoriales ; les centristes François Sauvadet (Côte-d'Or) ou Maurice Leroy (Loir-et-Cher) ; les anciens ministres UMP Dominique Bussereau (Charente-Maritime), Hervé Gaymard (Savoie) et Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) ; l'UMP Éric Ciotti (Alpes-Maritimes) ; les socialistes Jean-Louis Destans (Eure), Philippe Martin (Gers), Henri Emmanuelli (Landes), Thierry Carcenac (Tarn), etc.

Le mandat de conseiller général séduit d'ailleurs peu les maires nouvellement élus dans les plus grandes villes. Toujours selon l'OPP, seuls 38 des 145 maires des villes de plus de 20 000 habitants élus pour la première fois en 2014 sont candidats aux départementales. Aux deux tiers, ce sont d'ailleurs des élus de la région parisienne, quasiment tous UMP ou UDI, qui espèrent jouer un rôle politique dans la future Métropole du Grand Paris. Cette nouvelle collectivité, officiellement créée le 1er janvier 2016, sera dominée par la droite, piètres performances de la gauche aux municipales de 2014 obligent.



Le nombre de cantons a été divisé par deux © Ministère de l'intérieur

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr/Elections

Ces départementales permettront-elles donc de dépoussiérer la vie politique ? La politiste Aurélia Troupel a des doutes. Car ce renouvellement, s'il est réel, risque de concerner un échelon de plus en plus marginal dans le système politique. Elle prend l'exemple de la parité. « On devrait se réjouir de la parité réelle dans les conseils généraux qui étaient des bastions masculins, dit-elle. Mais en même temps, on réalise la parité dans les départements alors même qu'ils perdent de leur aura. » D'après elle, le faible nombre de

sortants qui se représentent est d'ailleurs « un signe de la démonétisation du conseil général » dans le grand chambardement de la réforme territoriale en cours.

Jusqu'à présent, les conseillers généraux étaient en effet des notables locaux très implantés, cumulant dans 98 % des cas avec un autre mandat (mairie ou conseil municipal, intercommunalité, Parlement, etc.). Un mandat de conseiller général garantissait une longévité politique locale et constituait une étape clé dans une carrière politique, ouvrant souvent la voie à des mandats nationaux. « L'ancrage et la stabilité étaient une vraie spécificité du conseil général. Mais le mandat est en train de perdre de son attrait et de son lustre », explique Aurélia Troupel.

La faute au changement de mode de scrutin qui dilue les vieilles notabilités dans des cantons plus étendus, à la baisse des dotations de l'État, qui rend l'exercice du mandat plus difficile, surtout dans les zones rurales. Mais aussi à la réforme territoriale. « L'avenir incertain du département ne suscite pas les vocations, poursuit la chercheuse. Cet échelon est sur la sellette depuis des années. François Hollande et Manuel Valls ont même annoncé sa suppression l'an dernier. Il a finalement obtenu un sursis mais ses compétences futures ne sont pas encore claires. ». De fait, la loi sur les compétences précises des départements dans la nouvelle organisation territoriale est encore en discussion au Parlement et ne sera pas votée avant les élections...

En réalité, toute la « hiérarchie des mandats » est en train d'être bouleversée avec la montée en puissance des régions, des métropoles et des intercommunalités, au détriment des villes et des départements. « Pour ces départementales, de nombreux élus font l'impasse et préfèrent se concentrer sur les régionales de décembre 2015 », explique la chercheuse.

Pour évaluer la profondeur du renouvellement à l'occasion de ces départementales, il faudra par ailleurs se pencher sur le pedigree des élus de la journée 2015. Rien ne dit en effet qu'ils cesseront de cumuler, le cumul des mandats dans le temps et le cumul des mandats locaux n'ayant pas été limités par la loi. Il faudra aussi être attentif au nombre de femmes élues présidentes ou vice-présidentes : les hommes continueront-ils de s'accaparer majoritairement ces postes, malgré la parité intégrale dans les assemblées ? Resteront-elles, comme c'est le cas aujourd'hui cantonnées à certains rôles (le social, la culture, etc.) ?

Enfin, il faudra mesurer si ces élections ont permis de faire émerger de nouveaux profils (plus de classes populaires, davantage de salariés du privé, plus de citoyens d'origine immigrée). « Notre classe politique est trop étroite, du fait du cumul des mandats. (...) Lorsque de nombreuses catégories – les descendants de migrants, les jeunes, les femmes – ont le sentiment d'être exclues de la représentation, un dysfonctionnement se produit au regard des exigences démocratiques », expliquait récemment la politologue Dominique Schnapper devant le groupe de travail de l'Assemblée nationale sur l'avenir des institutions, rappelant le crash politique de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983. Confisquée par le parti socialiste, celle-ci « a laissé à ses participants le sentiment d'avoir été manipulés et de n'avoir pas reçu la place qu'ils réclamaient dans le système politique ». Trente ans plus tard, cette relégation est plus que jamais d'actualité.

mediapart.fr

IX) Macron fustige les « fainéants » du PS et critique Hamon



Le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, le 18 février dernier - AFP
PHOTO /JACQUES DEMARTHON

Le ministre de l'Économie critique les « jeux d'appareil » qui ont, d'après lui, « pris en otage » son projet de loi sur la croissance et l'activité, quelques mois avant le congrès du Parti socialiste de juin.

Voilà qui ne va pas aider à apaiser les relations entre les « frondeurs » du PS et Emmanuel Macron. Neuf jours après l'utilisation du 49.3 pour faire adapter son projet de loi sur la croissance et

l'activité, le ministre de l'Économie a fustigé, jeudi, les « fainéants » de la politique dans une attaque en règle contre les « frondeurs » qui ont obligé le gouvernement à passer en force.

Le ministre de l'Économie revient longuement dans des déclarations publiées jeudi dans Le Monde sur l'attitude de ces députés qui refusaient notamment d'étendre le travail dominical à l'issue pourtant de dizaines d'heures de travail en commission et en séance pour tenter de trouver un compromis.

Article 49.3

« Je pense qu'il y a une politique de fainéants et il y a la politique des artisans », dit-il. « Moi, je fais la politique avec les artisans et les artisans, au sens fort du terme, ce sont ceux qui ont passé des jours et des nuits à travailler un texte au fond, qui savent ce qu'il y a dedans, qui peuvent en être fiers. Et il y a la politique des fainéants, qui consiste à regarder la surface de l'eau. On meurt de cela. »

L'ancien conseiller de François Hollande, qui n'a pas été accueilli à bras ouverts au PS en raison notamment de son ancien métier de banquier, affirme que jusqu'au bout il a pensé pouvoir faire voter son texte sans recourir à l'article 49-3 de la Constitution, qui permet une adoption sans vote.

« Jeux d'appareil »

Mais il dément les propos des frondeurs et des partisans de la maire de Lille Martine Aubry, selon lesquels réduire le nombre de dimanches qui pourront être travaillés aurait permis un vote consensuel au Parti socialiste. « Ma conviction, c'est que les compromis finaux n'auraient rien changé », dit-il au Monde en s'en prenant aux « jeux d'appareil » qui ont « pris en otage » la loi quelques mois avant le congrès du Parti socialiste de juin.

Selon lui, les responsabilités vont au-delà des frondeurs. Le Premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, avait, sur la question du travail du dimanche, pris ses distances avec le texte du gouvernement. « Sur cette position initiale du parti s'est greffé un foyer infectieux qui ne s'est pas éteint », déclare Emmanuel Macron qui se dit « saisi de voir à quel point certains députés étaient dans un débat théorique et à quel point ils perdaient le réel » et regrette que le parti n'ait pas « joué son rôle de régulateur ».

Emmanuel Macron s'en prend particulièrement à l'ancien ministre de l'Education nationale Benoît Hamon, dont les critiques contre le texte, infondées selon le ministre de l'Economie, laissent à penser « que l'on a perdu de vue la réalité des choses ou qu'on a perdu de la culture politique ». « Il avait simplement besoin d'un prétexte pour installer son vote contre. Tout le reste n'est que littérature. »

lesechos.fr-Source Reuters

X) Le PS entre « cour d'école » et « débat politique »

François Vigna

<http://api.dmcloud.net/player/pubpage/522497e194a6f650d300002d/54ec62d006361d638c7e8eff/ela709bb7cdc4310b21c5ab3b0c51ebe?wmode=direct>

Après la résistance des députés PS « frondeurs », qui ont contraint Manuel Valls à recourir au 49-3 sur la loi Macron, le bureau national du PS a rappelé à l'ordre ses parlementaires, tout en demandant d'être davantage entendu sur la loi Macron. Une synthèse, comme souvent au PS.

C'est l'heure de tout mettre à plat... et du rappel à l'ordre. Le bureau national hebdomadaire du PS s'annonçait tendu, une semaine après l'usage du 49-3 par Manuel Valls, contraint de passer en force face à une partie de sa majorité qui a refusé de voter la loi Macron, accusée d'être trop d'inspiration libérale. La réunion qui s'est tenu au siège du PS, rue de Solférino, ce mardi à 17 heures, devait permettre « la fin de l'individualisme » au PS, selon le président du groupe à l'Assemblée, Bruno Le Roux. Certains ont même évoqué l'idée de sanctions.

Ce sera au final un rappel à l'ordre. Le bureau national du PS a rappelé à ses parlementaires l'obligation « en toutes circonstances » de « respecter la règle de l'unité de vote de leur groupe », dans une résolution présentée lors du bureau. Il « donnera » à l'avenir « ses consignes sur les textes du gouvernement » a-t-on appris en fin de journée.

Dans le texte de la résolution, l'exécutif du PS

demande aussi à être davantage entendu sur la loi Macron, estimant que le mémorandum adressé au gouvernement avant l'examen de la loi Macron, et dans lequel il préconisait par exemple le chiffre de sept dimanches ouverts au commerce contre 12 dans la loi Macron, « n'a pas été étudié comme il aurait dû » et « doit l'être en seconde lecture ». Finalement, Jean-Christophe Cambadélis tente la synthèse entre « majo » et frondeurs, comme l'aurait fait en son temps François Hollande.

Le bureau a décidé d'un rappel à la loi en somme, mais pas de condamnation. Celle-ci serait par ailleurs difficile à appliquer : elle ne pourrait se faire que sur des intentions de vote, le recours au 49-3 ayant permis à l'exécutif de se passer du vote des députés.

« Ce ne sera pas l'arène au lion ce soir »

Avant même le bureau national, le sénateur PS Luc Carvounas s'était fait rassurant. « Ce ne sera pas l'arène au lion ce soir. On parle entre responsables. On va essayer d'avoir quelques explications », a expliqué le secrétaire national aux relations extérieures, qui est contre des sanctions envers les frondeurs (voir la vidéo).

S'il n'y a pas d'exclusion, les défenseurs de la ligne « majoritaire » ne se privent pas de faire la leçon. Luc Carvounas a la dent dure contre ses camarades récalcitrants. « Ce qu'ils ont fait la semaine dernière n'est pas tourné vers le redressement du pays, (...) c'est tourné vers l'agenda interne du PS avec son calendrier de congrès », prévu en juin, pointe ce proche du premier ministre – il l'a d'ailleurs vu ce matin dans le cadre du projet Expo universelle 2025. Le maire d'Alfortville dénonce des « enfants gâtés de la vie politique française » qui doivent leur élection « à François Hollande ». Il insiste : « Quand on dirige le pays, on n'est pas dans une cour d'école ».

« Les frondeurs ne sont pas des groupes de gens infantiles qu'il faudrait remettre dans le droit chemin »

A ces attaques, les frondeurs et autres tenants de la ligne plus à gauche du PS répondent sur le fond. « Ce vocabulaire militaire ou scolaire me laisse totalement indifférent. Les frondeurs ne sont pas des groupes de gens infantiles qu'il faudrait remettre dans le droit chemin. On est des parlementaires qui essaient de rester fidèle aux engagements pris en 2012 devant les électeurs. La gauche au pouvoir s'éloigne de ses fondamentaux » répond Laurent Baumel, interrogé par

Le député PS, qui dénonce la politique économique et sociale de l'exécutif depuis des mois, ajoute : « Si on nous dit qu'on doit respecter le devoir de solidarité à l'égard du gouvernement, nous répondrons que cette solidarité s'exprime vis-à-vis du programme, d'idées communes, pas d'un exécutif qui tourne littéralement le dos à nos engagements communs ». Les votes (ou intention de vote) comme ceux sur la loi Macron peuvent-ils se reproduire ? « Oui, ils peuvent se reproduire », prévient Laurent Baumel, « sauf si le gouvernement et le Président comprennent la nécessité d'infléchir la politique et de se rapprocher des orientations initiales ». Bientôt un remaniement ?

Le PS, aujourd'hui complètement divisé, n'aura pas assez d'un bureau politique un soir de semaine pour se ressouder. Et par la grâce d'un remaniement ? Un changement d'équipe pourrait intervenir dans les prochaines semaines, peut-être à la faveur des départementales, qui pourraient être synonyme de défaite pour le PS.

« Je n'imagine pas ne pas avoir d'ici la fin de son quinquennat (sic), un nouveau gouvernement autour de Manuel Valls avec la gauche qui se rassemble » glisse Luc Carvounas, qui souligne les bons rapports avec les écologistes. On sait que Jean-Vincent Placé ou François de Rugy plaident pour un retour des écolos au gouvernement. Et même des socialistes frondeurs ? François Hollande devra bien, s'il veut l'emporter à nouveau en 2017, ressouder une gauche éparpillée façon puzzle. C'est l'analyse de Laurent Baumel : « Le problème que le gouvernement a avec nous, il l'a aussi avec le reste de la gauche, qui est fracturée. Ça a des conséquences sur l'absence d'accord aux élections locales. Des sanctions contre nous seraient donc contradictoires avec la nécessité de ressouder les fils de la gauche à un moment donné ». De là à imaginer un recentrage à gauche par François Hollande, à l'approche de la prochaine présidentielle... On n'en est pas encore là. Pour l'heure, la prochaine partie de plaisir entre frondeurs et camarades légitimistes est déjà écrite : ce sera le texte sur les seuils sociaux avec le projet de loi sur le dialogue social en entreprise. Dès demain, Manuel Valls présente aux partenaires sociaux les grands axes de la réforme.

Nicolas Sarkozy pourrait renoncer à la présidentielle



Nicolas Sarkozy a confié qu'il n'était plus certain de vouloir se présenter aux élections de 2017.

Nicolas Sarkozy changerait-il de tactique ?

Alors que depuis son grand retour, il s'imposait comme le choix naturel de l'UMP pour la présidentielle, Nicolas Sarkozy est revenu sur sa participation aux élections de 2017.

Invité au micro d'Europe 1, le président de l'UMP a confié que sa candidature pour 2017 n'était "pas obligatoire", et que le choix se ferait en fonction des positions de chacun en 2016 : "Ce n'est pas obligatoire. Je suis revenu pour remettre de l'ordre dans ma famille politique et créer les conditions de l'alternance. On verra bien en 2016, au moment des primaires, lequel sera le mieux placé pour la présidentielle"

Nicolas Sarkozy a tout de même tenu à préciser que si sa candidature n'est pas obligatoire, elle n'est pas non plus impossible.

dilactu.com- par Cécilia

VAL-DE-MARNE ELECTIONS DEPARTEMENTALES



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

22 & 29 MARS 2015

LAPRESSEENREVUE.EU

Les nouveaux articles sont à la suite...

1) Départementales : le PS Val de Marne menace de ne pas constituer de majorité avec le PCF

Par C.Dubois



Entre le soutien du PCF Val de Marne et du président sortant Christian Favier à la candidate PS dissidente de Fresnes – L'Haÿ-les-

-Roses et la décision du groupe Front de Gauche de voter la motion de censure contre le gouvernement à l'Assemblée nationale, aux côtés de l'UMP et du FN, la coupe est pleine pour le PS du Val de Marne.

« Nous nous battons jusqu'au bout pour conserver la majorité du Val de Marne à gauche et il n'y aucune ambiguïté sur le fait que nous appellerons à voter pour un candidat PCF s'il est le mieux placé à gauche au second tour, mais nous nous réservons le droit d'être ou non dans la majorité une fois les élections achevées, en fonction de la manière dont se sera déroulée la campagne», prévient Luc Carvounas, premier fédéral du PS Val de Marne. « Nous préférons, avec Abraham Johnson, président du groupe socialiste et républicain au sein du Conseil général, être un groupe sans délégation d'exécutif mais un groupe qui pèse, ajoute le sénateur-maire PS d'Alfortville, excédé par les dernières prises de position locales et nationales de son allié. Mais je rappelle à mes camarades communistes que les faiseurs de roi dans une assemblée de gauche demain, et ce quel que soit le rapport de force, seront les Socialistes! »

Voilà qui est clairement énoncé. A noter que la prise de position du groupe ne concerne que le PS et pas le MRC, associé au PS au sein du groupe socialiste et républicain du Conseil général.



Eprard dit :

19 février 2015 à 1 h 04 min

LAMENTABLE !

On se fou complètement de l'intérêt des Val de Marnais.

Seules les stratégies politiciennes intéressent le va t en guerre Carvounas !

Pourtant depuis qu'il est 1 secrétaire du PS 94, son bilan est peu glorieux.

Exception faites de son siège au Sénat, qu'il s'est octroyé.

Alfortville, oublie Mr Carvounas qui ne s'intéresse qu'à sa personne, et « son » parti. Rien à cirer du reste, comme le démontre ses déclarations ici.



ST dit :

19 février 2015 à 9 h 19 min

Ah Mr Carvounas... La menace par la l'ultimatum et le chantage. Au passage faudrait lui préciser que dans une République il est malvenu de « faire des rois »... Enfin vu la politique mis en place par ses amis politiques, peut être doit-on s'y attendre...

Il n'y a plus d'union de la gauche possible avec le PS simplement car la politique menée par ses dirigeants actuels n'est plus de gauche... Il serait grand temps, à la veille de leur congrès que les militants PS s'en rendent compte.



anne dit :

19 février 2015 à 10 h 56 min | Signaler un abus

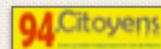
Voilà des décennies que le PS fait semblant d'être compagnon du PCF pour l'affaiblir. On vivait mieux quand le PCF faisait 23 %.

la loi Macron est une honte et c'est normal de tout faire pour l'abattre.

Il conviendrait que le gouvernement qui s' est travesti en hommes de Gauche retire son déguisement et se présente comme il est : de Droite.

Il y a des honnêtes gens au PS et c'est à eux de retirer le masque des usurpateurs.

le chantage est inadmissible.



2) L'imposture

Ils sont charmants, mais un peu décalés de la vie politique locale au Kremlin-Bicêtre dans le Val-de-Marne.



Pourquoi décalé ?

Parce que cette liste de candidats socialistes a été décidée sans aucune consultation des militants du PS local, comme pour l'élection primaire (truquée!) de la première socialiste du Kremlin-Bicêtre Geneviève El Malki, avec le secours et l'assistance de Luc Carvounas Sénateur-Maire d'Alforville et premier secrétaire fédéral le chef (grand) du Val-de-Marne...



Sur cette liste figure des illustres inconnus du Kremlin-Bicêtre.

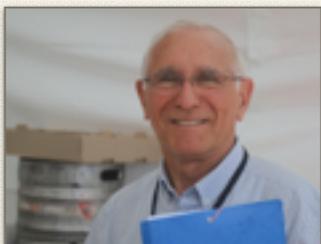
Il ne faut toutefois pas oublier la participation et l'approbation de Jean-Luc Laurent député-maire du Kremlin-Bicêtre dans cette partition bien orchestrée...

De l'entre-soi comme d'habitude...quelque peu démocratique.

A vous de juger...

Christophe Frédéric-PRESSE EN REVUE

3) Paul Quiles est venu présenter la contribution Maintenant la gauche à Créteil



P. QUILES La Rochelle 2014 Photo G. Diez

Dans le cadre de la préparation du Congrès du PS, Paul Quiles, ancien ministre de l'Intérieur, a présenté la contribution Maintenant la Gauche

Créteil au siège de la fédération du PS Val de Marne.

Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU

4) Le PS notifie son exclusion à Brigitte Tironneau

Le 18 février 2015 par C.Dubois -



Christophe Borgel, secrétaire national aux élections du PS, vient de notifier officiellement son exclusion à Brigitte Tironneau, conseillère générale sortante et

candidate dissidente aux départementales à Fresnes-L'Haÿ-les-Roses, en binôme avec le PCF Stéphane Coloneaux.

« Le secrétariat national du 17 février 2015 a constaté que ta candidature avait été déposée et que tu t'es de fait placée toi même en dehors du parti. En conséquence, le Bureau national du 24 février prochain prononcera ton exclusion. Nous te rappelons que tu ne saurais désormais te prévaloir du Parti socialiste, ni utiliser ses emblèmes ou logo », conclut la missive après avoir rappelé l'article 4.3.3 des statuts du parti indiquant que « sont réputés exclus les membres du Parti candidats à un poste électif pour lequel les instances du Parti ont investi un autre candidat. »

Cette candidature dissidente a eu des réactions en chaîne dans les relations diplomatiques PCF-PS. Le binôme dispose en effet du soutien du PCF, en plus de celui de l'ancien maire PS de L'Haÿ et conseiller général sortant Pierre Coilbault. Ce weekend, le soutien officiel du président sortant PCF du Conseil général, Christian Favier, aux deux candidats, a déclenché une vive réaction du PS qui a subséquemment retiré son soutien au président sortant dans son canton de Champigny. Une mesure suivie d'une réponse non moins véhémente du sénateur communiste.



Thomas dit :
18 février 2015 à 18 h 35 min
Encore un 49.3 de carvounas ! Et un nouveau salarié de la ville d'alforville comme candidat ! Militant socialiste du valde marne rien ne gêne? ?



mathieu dit :
19 février 2015 à 9 h 51 min
Evidemment, gardez vos roses elles piquent nous garderons nos poings levés pour la bonne cause.

A Suivre...
La Presse en Revue